

La tribune signée dans Le Monde, ce 8 février 2013 par **Maurice Berger**, chef de service en **psychiatrie de l'enfant** au CHU de Saint-Etienne, remet les pendules à l'heure sur la prétendue impunité pour les enfants d'avoir des « parents » de même sexe.

Se revendiquant comme « athée et favorable au pacs », Maurice Berger a surtout plus de 40 ans d'expérience comme pédo-psychiatre. Son constat, nourri par ces années d'observations et d'analyse, confirme les positions du Collectif pour l'enfant.

Son expérience le conduit d'abord à réfuter la thèse selon laquelle les enfants élevés par des couples homosexuel(le)s ne connaîtraient pas plus de troubles psychologiques que les autres enfants. L'absence de différence de développement entre un sujet ayant eu des parents homosexuels ou non est un dogme qui ne tient pas, les personnes allant le mieux étant celles élevées par un père et une mère.

Il relève que si l'enfant peut bien recevoir de l'amour d'un couple homoparental qui l'élève, cela comporte des risques qui « menacent son développement ».

En effet, tout enfant a bien besoin de s'identifier aux différentes composantes masculines et féminines de ses parents et « de nombreux travaux montrent que père et mère offrent au bébé un style d'échanges différents et

complémentaires ». Il est prouvé que « l'enfant a besoin de cette asymétrie parentale ».

Ensuite, c'est la question du mystère de sa conception que se pose l'enfant ; or tant qu'il n'a pas trouvé de réponse satisfaisante, son esprit reste agité, excité par ces questions, sa curiosité sexuelle est suractivée. La difficulté à se représenter le mystère de la conception, observe-t-il, se vérifie déjà largement pour les enfants adoptés.

Enfin, il note que la réalité du mal-être de l'enfant n'apparaît guère « pour l'extérieur », puisqu'on ne la constate, conclut-il qu'au cours de la psychothérapie de l'enfant...

Dès lors « le couple parental hétérosexuel, même divorcé, est donc ce qu'on a trouvé de mieux pour que sexualité, conception et tendresse parentale soient indissociablement liées ».

Le Collectif pour l'Enfant, comme lui, rappelle que « le couple parental hétérosexuel, même divorcé, est donc ce qu'on a trouvé de mieux pour que sexualité, conception et tendresse parentale soient indissociablement liées » et que « l'enfant a besoin de cette asymétrie parentale ».

"Alors que les élus de la nation s'apprêtent à enfermer certains enfants dans une filiation incohérente, les députés doivent prendre conscience, avec tous les Français, que leur vote revient à créer les troubles pédopsychiatriques de demain

qu'ils regretteront alors" , déclare Béatrice Bourges, porte parole du Collectif. "Il est encore temps de ne pas créer les conditions des troubles de demain", conclut-elle.